

RAPPORT de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de la SOCIÉTÉ CENTRALE D'AVICULTURE DE FRANCE

du 20 JUILLET 2013 RELATIVE à L'EXERCICE 2011-2012

Sur invitation du Président G. Harter, les membres de l'Assemblée Générale de la Société Centrale d'Aviculture de France se sont réunis au 3 place Saint Thomas d'Aquin à Paris.

Nonobstant, la contestation vigoureuse du bien-fondé des demandes formées par Monsieur Marcel CHASTANG à l'encontre de l'association SCAF-CONFÉDÉRATION, devant le tribunal de Grande Instance de PARIS, à titre conservatoire et afin de couper court à tout débat, vote sur les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 23 juin 2012.

Conformément à l'article 8 des statuts en vigueur, l'ordre du jour a été réglé par le Conseil d'administration du 04 mai 2013. Après avoir vérifié que le quorum était atteint notamment pour l'examen des modifications des statuts en vertu de l'article 11 des statuts en vigueur, le président ouvre la séance à 10h45.

1- Vote pour l'élection du tiers sortant au 23 juin 2012

Le bureau de vote pour l'élection du tiers sortant des représentants au Conseil d'Administration est mis en place par Madame Levacher et A. Raulain.

Le Président donne la parole à A. Gaillard Secrétaire Général pour organiser le vote sur les différents points portés à l'ordre du jour de l'AG du 23 juin 2012.

2- Compte rendu de l'A.G. du 18 juin 2011 et approbation

Les membres présents n'ont pas souhaité la relecture du rapport de l'Assemblée Générale du 18 juin 2011. Soumis à l'approbation de l'AG, il est approuvé à l'unanimité.

3 - Rapport Moral du Président

Les membres présents n'ont pas souhaité la relecture, il est approuvé à l'unanimité.

Le Président HARTER énumère les nombreuses activités et déplacements de cette année 2011 :

Il a effectué 3 déplacements entre le 01 juillet et le 15 septembre 2011 au Ministère de l'Agriculture puis un autre le matin du 05 octobre 2011. L'après-midi il a rencontré un responsable du Crédit Agricole pour une subvention pour le Salon de Paris.

Les 14, 15, 16 octobre 2011, il participe à l'exposition de la SCAF à Coubron avec une équipe et du matériel de Metz.

Du 21 au 23 octobre 2011, il est présent à l'Exposition de Grasse.

Le 26 octobre 2011, il est convoqué à une réunion informelle sur le Salon de Paris à La Défense.

Le 29 octobre 2011, il préside un Conseil de discipline de la S.C.A.F. (section lapins) au siège.

Le 03 novembre 2011, accompagné de JJ Ménigoz et JM Bergamelli, il honore un rendez-vous avec la DGAL au Ministère de l'Agriculture.

Le 12 novembre 2011, une réunion avec les Corps Techniques pour le Salon de Paris

Le 26 novembre 2011 réunion du Conseil d'Administration de la SCAF

Le 10 janvier 2012 : réunion avec la SNC, la FFV, la FFC, la FAEC pour le Salon de l'Agriculture.

Du 22 février au 05 mars 2012 : Salon de l'Agriculture Porte de Versailles.

Le 10 mars 2012 : participation à l'Assemblée Générale des juges Alsace/Moselle.

Le 17 mars 2012 : réunion du Conseil d'Administration de la SCAF.

Le 24 mars 2012 : Assemblée Générale de l'Union des Aviculteurs de la Moselle.

Le 15 avril 2012 : Assemblée Générale de l'Union des Aviculteurs du Haut-Rhin.

Le 24 avril 2012 : Assemblée Générale de la Fédération Alsace/Moselle.

Le 29 avril 2012 : Assemblée Générale de l'Union des Aviculteurs du Bas-Rhin.

Du 17 au 20 mai 2012 : Congrès de l'Entente Européenne en Allemagne.

Le 23 mai 2012 : Invité à l'Assemblée Générale de la Centrale Canine à Paris.

Le 16 juin 2012 : participation à l'Assemblée Générale de la FFC à Soultzmat (68) et réunion sur l'identification des lapins.

Il a représenté la SCAF aux inaugurations des expositions avicoles suivantes :

- Strasbourg : 12 novembre 2011

- Chambéry : Nationale SNC le 10 décembre 2011
- St Amand-Montrond : Nationale FFC le 17 décembre 2011
- Gueugnon : 14 janvier 2012
- Charleville-Mézières : remise de distinction « Officier du Mérite Agricole » 18 février 2012
- Angoulême : centenaire de l'exposition le 19 février 2012
- Châtillon sur Seine : le 10 mars 2012
- Verdun : 07 avril 2012

Le Président a effectué dix déplacements supplémentaires pour représenter la SCAF et un déplacement à Mâcon pour l'élaboration des Statuts.

4 - Rapport Financier par C. Gaillard Trésorier Général et l'Expert Comptable Monsieur Ozannat

Un rappel du rapport du 23 juin 2012 est exposé par l'Expert Comptable et C. Gaillard, il est approuvé par l'AG ; un membre s'est abstenu.

Ce bilan 2011 est le premier exercice complet de la nouvelle équipe mise en place depuis le mois de juillet 2010.

Les différentes actions menées dès l'arrivée du nouveau bureau se sont révélées pertinentes : changement du siège social avec un gain de plus de 7000 €, optimisation des charges (frais de déplacement, repas, hébergement, fournitures administratives...)

Détail des principales actions menées au niveau de la trésorerie redonnant et assurant une stabilité financière à la SCAF (Travaux réalisés en accord avec l'expert comptable) :

- Une refonte complète a été réalisée au niveau de la ventilation comptable afin de donner de la visibilité sur les différents postes comptables.
- Un processus pour les remboursements des frais de déplacement a été mis en place (plus de clarté et remboursement d'après les pièces jointes, archivage et vérification comptables possibles).
- Une politique de dépenses « encadrées » a été réalisée.
- Un suivi mensuel du chiffre d'affaires est réalisé et permet des ajustements. L'évolution de la trésorerie est communiquée à tout moment à l'ensemble des administrateurs.
- Des points réguliers sont réalisés par le Trésorier général aux administrateurs.
- Une approche analytique du compte de résultat en fonction des activités principales de la SCAF : Cotisations, La Revue Avicole, ventes des bagues, organisation des salons et divers services est engagée.
- Le compte portefeuille placé sur des valeurs actions européennes très fluctuantes a été repositionné sur des CAT / DAT assurant la valeur en capital du portefeuille.
- Depuis 2011, un budget prévisionnel est présenté en début d'année sur les dépenses et recettes de la SCAF.

À l'heure actuelle nous pouvons affirmer que la SCAF a retrouvé une gestion des plus saines.

L'exercice 2012 sera à l'image de l'exercice 2011 permettant à la SCAF d'entreprendre et de mettre en œuvre des actions d'envergure pour une refonte de l'Aviculture Française.

5- Examen des propositions de modification des statuts et du règlement intérieur

Les membres présents n'ont pas souhaité la relecture article par article des statuts et du règlement intérieur, C.Binois secrétaire de la SNC propose qu'à l'article 8 des statuts soit maintenu : « un mandataire ne pourra recevoir plus de quatre pouvoirs et non un prévu dans la proposition de modification ». Après délibération de l'AG le principe de quatre pouvoirs par mandataire est retenu. L'Assemblée approuve ce point 5 ; un membre s'est abstenu.

Le 23 juin 2012, en application de l'article 17 des statuts en vigueur, le projet de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur a été adressé 15 jours avant la présente Assemblée Générale à tous les membres adhérents.

Le Président donne la parole au Vice-Président Georges PATISSIER responsable de l'écriture des nouveaux documents précités.

Georges PATISSIER rappelle la nécessité de ces modifications afin que la Société Centrale d'Aviculture de France puisse fonctionner en véritable confédération, en réunissant en son sein que des personnes morales. Ce qui aura pour effet de réduire le nombre d'administrateurs et de responsabiliser les Régions Avicoles.

Il présente les nouveaux statuts et règlement intérieur article par article à l'aide d'un rétroprojecteur. L'Assemblée vote l'approbation à main levée à la fin de chaque article.

A l'issue de cette séance, les nouveaux Statuts et Règlement Intérieur de la SCAF CONFEDERATION sont approuvés dans leur ensemble par l'Assemblée Générale du 23 juin 2012.

6 - La Revue Avicole

Approuvé par l'AG à l'unanimité. Avec un gain de 3% inférieur à l'année précédente dû au coût de l'amélioration de la revue et du manque d'abonnements. Le groupement des abonnements avec une réduction de 10% est très peu utilisé par les sociétés.

Ch. Gaillard félicite J.C. Périquet pour l'excellent travail de rédaction. Il reçoit les applaudissements de l'assemblée.

JC Périquet rappelle que La Revue Avicole est la seule revue survivante de l'époque (1891) avec Le Chasseur Français. Elle est parue sans interruption et il en assure la direction depuis 1994. Il souhaite des améliorations et pour se faire une augmentation de la pagination. Sachant qu'en imprimerie c'est 4 ou 8 pages. Pour 4 pages supplémentaires l'augmentation est de 300 € par numéro et pour 8 pages 500 €.

L'AG vote pour 8 pages supplémentaires et 3€ d'augmentation pour l'abonnement afin de faciliter la tâche de JC Périquet à nouveau applaudi fortement par l'assemblée.

7 - Salon de Paris 2012

Approuvé par l'AG à l'unanimité. Le résultat est bon grâce aux partenaires : Yoplait démarché par J. Coëgne, et Douce France par JC Périquet. G Harter a récupéré 11 publicités et une subvention du Crédit Agricole, il retient de ce Salon la bonne implication de tous les bénévoles, des éleveurs et l'esprit de convivialité qui a régné durant tout le séjour.

Ch. Gaillard évoque le bon résultat financier qui a permis de rembourser les Corps techniques de leur frais de stand. Ce remboursement avait été promis par le Président en fonction du résultat. Il souligne le travail de Daniel Pichard présent pendant 10 jours sur le stand pédagogique où petits et grands ont pu approcher et toucher les animaux. Bravo et merci Daniel !

8 - Résultat des élections du tiers sortant du C.A. de la SCAF Confédération : scrutin du 20 juillet 2013
L'élection du tiers sortant du CA s'est déroulée conformément à l'article 5 des Statuts.

Inscrits : 234 Votants : 123

Sont élus :

- Représentants les Fédérations, Unions, Groupements, Associations : BOUCHER Samuel : 88 voix – GAILLARD André 87 voix – GAILLARD Christophe 84 voix – RAULAIN Aimé 74 voix.
- Représentant l'organisme technique volailles (6 bulletins nuls) : BRUSSAT Jean-Jacques 115 voix
- Représentant l'organisme technique lapins (5 bulletins nuls) : PICHARD Daniel 116 voix
- Représentant l'organisme technique pigeons (9 bulletins nuls) : LEROY Anthime 112 voix
- Représentant la Fédération Nationale des Juges (8 bulletins nuls) : Pierre DELAMBRE 113 voix
- Représentant les membres individuels (2 bulletins nuls) : COËNNE Johann 65 voix

Les membres élus sont les mêmes que lors du scrutin du 23 juin 2012.

Le président lève la séance à 11h15

*Le Président, Gaston HARTER
Le Secrétaire Général, André GAILLARD*